

ques remarques et qu'elles voudront bien les mettre en pratique autant que les circonstances pourront le leur permettre: elles rendront alors un service de plus à notre classe.— *Agricola.* — *Journal d'Agriculture.*

Choses et autres.

— Dans le *The Bee Keeper's Magazine* de septembre dernier, un apiculteur américain, M. Muth, de Cincinnati, Ohio (Etats-Unis), recommande contre la pourriture du convain ou la loque, l'emploi de la composition suivante: 128 grains d'acide salicylique, 128 grains de borate de soude, 16 onces d'eau distillée.—

— Les Américains sont étonnamment pratiques dans toutes les circonstances de la vie. Aussi ils n'ont presque pas de fonctionnaires officiels, d'armée permanente, de savants et de moralistes avec marque de fabrique, en un mot de gens providentiels quelconques (les abeilles en ont encore moins). Dans ce pays, où l'on sait si bien compter, c'est celui qui veut de bons produits qui se charge d'en obtenir en stimulant les producteurs par des primes ou des médailles. Au dernier concours ouvert par la Société centrale d'apiculture américaine, la maison Thurber et Cie, l'une des plus importantes des Etats-Unis pour le placement du miel, a offert une médaille de 50 piastres pour le miel présenté dans les meilleures conditions. C'est M. G. M. Doolittle, apiculteur de New-York, qui a obtenu cette médaille, et il en est plus fier que si elle provenait d'un ministre, lors même que l'excellence l'eût engagé à déjeuner par-dessus le marché. En effet, voilà un producteur qui va être assailli de demandes. Mais celui qui y gagnera le plus sera encore le donneur de médaille, car il s'est fait du coup une réputation colossale. On sait maintenant par tout le pays, qu'il tient la spécialité du miel, " tout ce qu'il y a de bon."

— On a dit et on répète, sans justification, que la propolisation des entrées des ruches en été, annonce un hiver rigoureux. En automne dernier, un apiculteur publiait qu'il n'y aurait pas d'hiver, ses abeilles n'ayant pas propolisé l'entrée de leur ruche, mais un autre publiait en même temps que l'hiver serait rude; parce que plusieurs de ses ruches avaient leur entrée fortement propolisée. Jusqu'à ce moment, l'hiver a été doux, et même trop doux, mais il pourra être long et durer encore au printemps, ainsi qu'il l'a fait l'année dernière, et ces deux apiculteurs pourront presque affirmer que leur remarque était bonne. La propolisation est faite en vue de la mauvaise saison, mais non en vue du froid rigoureux. Que l'hiver soit rude ou doux, il y a des colonies qui rétrécissent plus ou moins l'entrée de leur ruche par de la propolis. Une colonie qui propolise fortement sa ruche avant l'hiver, a souvent sa mère âgée ou malade. L'apiculteur est prévenu qu'il doit surveiller attentivement cette colonie. Nous avons aussi remarqué que les colonies qui permettent beaucoup d'abeilles en arrière-saison aux raffineries, ou ailleurs, propolisent plus que la race indigène. A mesure qu'elles s'acclimatent, ces abeilles propolisent moins.— *L'apiculteur.*

Le commerce de chevaux. — La *Gazette de Sorel* informe que le commerce de chevaux redevenait meilleur. Deux commerçants de Québec ont parcouru les parois du comté de Richelieu et ont fait l'achat de superbes chevaux. Au bout de quelques jours, nos deux québécois prenaient par terre le chemin de Québec, suivi d'une longue file de chevaux tous fixés à un même lien. Il y avait de quoi à établir un harnais national.

Fromage — D'après un compte rendu des opérations de la fromagerie de Warwick cantons de l'Est, on lit ce qui suit dans l'*Observer* publié à Sarnia: " Il faut dix livres et quinze onces de lait trait dans le mois de mai pour faire une livre de fromage tandis qu'il ne faut que huit livres et quatorze onces de lait du mois d'octobre pour faire la même quantité de fromage."

Les produits de cette fromagerie pour les derniers six mois, a été de 106.000 livres de fromage qui ont rapporté \$11 160. C'est une somme assez considérable que l'on pourrait réaliser dans plusieurs de nos comtés ruraux par l'introduction de fromageries.

RECETTES

Moyen de faire cuire les pois à l'eau dure comme à l'eau douce.

On sait le désavantage qu'éprouvent les cuisinières quand elles sont obligées de se servir d'eau dure pour la cuisson des pois; avant que la soupe soit prête à être mise sur la table, il faut que les pois aient bouilli plusieurs heures.

Pour obvier à cet inconvénient, voici un procédé qui nous est communiqué par un abonné de St. Edouard de Lotbinière:

Le soir prenez la quantité de pois que vous aurez besoin pour la soupe du lendemain, et mettez-les tremper toute la nuit dans de l'eau salée; une poignée de sel suffit pour un pot de pois. Lorsque vous serez prêts à mettre la soude au feu, ôtez l'eau salée, et faites cuire dans une eau nouvelle comme à l'ordinaire. Les pois quoique bouillis à l'eau dure deviendront aussi tendres que si vous eussiez fait usage d'eau douce.

Remède infallible contre le rhumatisme

Un de nos correspondants affirme avoir été guéri par le remède suivant qu'il dit infallible:

Prenez: Une pinte d'huile d'olive, 1½ once de salpêtre, 2 onces de camphre et 8 onces de térébenthine.

Mélez le tout dans une bouteille, et frottez au besoin. Il faut avant que de s'en servir, faire chauffer ce mélange.— *Journal d'Agriculture*

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE.

La rentrée des élèves de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne aura lieu vendredi, le premier mars prochain.

NARCISSE PROULX, Ptro.,

Dircteur.

Ecole d'agriculture, 14 février 1878.

Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, des Comtés de Montmagny, Bellechasse et l'Islet.

Il est par le présent donné avis à tous les membres de cette Compagnie que, par un règlement adopté le quatre de février courant, par le Bureau de Direction, une taxe de quinze pour cent a été imposée sur tous les billets de dépôt en vigueur le premier de février courant, pour couvrir les pertes subies depuis le 11 mai 1877 à venir au dit 1er février courant, et aussi les dépenses courantes de la même période.

Le paiement de cette imposition est actuellement requis pour être versé au Bureau de la Compagnie, à Montmagny, ou à des agents délégués autorisés, sous trente jours de la publication du présent avis.

M. Léandro Fréchet ayant, pour cause de santé, résigné la charge de Secrétaire-Trésorier, toute communication, envoi de deniers devront, jusqu'à nouvel ordre, être adressés au sousigné.

Par ordre du Bureau,

JAMES OLIVA,

Président.

Montmagny, 8 février 1878.

CHEVAL " ETALON " A VENDRE.

A VENDRE: un cheval " étalon," couleur alezan, âgé de cinq ans au printemps. Ce magnifique cheval a figuré avec avantage à la dernière exposition provinciale tenue à Québec en septembre dernier. Pour les conditions, s'adresser au Révd. M. Jos. R. Desjardins, Procureur du Collège de Ste. Anne, le 2 Février 1878.